

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I

Composée comme suit :            M. le juge Claude Jorda, juge président  
  Mme la juge Akua Kuenyehia  
  Mme la juge Sylvia Steiner

M. Bruno Cathala, Greffier

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Document public

Dépôt de la version expurgée de la Position du Procureur concernant  
la décision de convoquer une conférence de mise en état rendue  
par la Chambre préliminaire I le 17 février 2005

Le Bureau du Procureur  
M. Luis Moreno Ocampo  
Mme Fatou Bensouda  
M. Ekkehard Withopf  
M. Fabricio Guariglia

**Contexte :**

1. Le 8 mars 2005, l'Accusation a déposé en tant que document public la Position du Procureur concernant la décision de convoquer une conférence de mise en état rendue par la Chambre préliminaire I le 17 février 2005 (« la Position du Procureur »). Le 9 mars 2005, la Chambre a rendu sa décision concernant les demandes exposées par le Procureur dans sa Position (« la Décision »). Elle a notamment demandé au Greffier de retirer du dossier public la Position du Procureur et de la traiter comme un document *ex parte* accessible au seul Procureur. En outre, elle a invité ce dernier à supprimer, pour les besoins du dossier public de la situation en République démocratique du Congo, les paragraphes de sa Position évoquant, extraits à l'appui, le contenu de documents confidentiels.

**Version expurgée :**

2. En conséquence et conformément aux indications contenues dans la Décision, l'Accusation soumet la version publique expurgée de la Position du Procureur.

*/signé/*

---

Luis Moreno Ocampo

Procureur

Fait le jeudi 11 mars 2005

À La Haye (Pays-Bas)